

Assemblée Générale Ordinaire et Elective
LIGUE D'ESCRIME DE BRETAGNE
Brest le dimanche 2 juillet 2017

Présents : 19 clubs représentés sur 37 soit 116 voix sur 188.

Le quorum d'un quart des voix soit 47 est atteint.

Début séance : 10h10

1) Rapport moral par le président.

Je me suis longtemps posé la question si c'était un rapport sur la morale, sur le moral du comité directeur ou la santé morale de l'Escrime en Bretagne.

J'ai opté pour un mélange des trois et ainsi je vais tenter de vous résumer les 9 mois depuis que vous m'avez élu à la tête de la ligue.

La ligue se porte comme un charme sur le plan quantitatif avec un chiffre record de 2770 licenciés pour 37 clubs. 99% de nos clubs sont encadrés par des enseignants titulaires de diplômes recensés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ce qui loin d'être le cas des autres ligues et ce qui atteste du niveau de la formation en Bretagne (je laisse le soin au CTR de vous en parler plus longuement tout à l'heure).

Nous nous situons à la 7° place sur 31 ligues confondues c'est-à-dire métropolitaines et outre-mer. Ce classement sera évidemment chamboulé lorsque la fédération appliquera la réforme territoriale dont je vous rappelle, que pour notre discipline, nous avons jusqu'à 2020 pour sa mise en place définitive.

Dans un classement par département, il est à noter sur 96 départements la 10° place de l'Ille et Vilaine, la 33° place des Côtes d'Armor, la 39° place du Morbihan et la 46° place pour le Finistère.

Au niveau des résultats sportifs nous nous situons à un excellent niveau surtout au sabre et à un degré moindre à l'Épée (là aussi je laisse le soin au CTR de vous en parler plus longuement tout à l'heure). Par ailleurs, je déplore l'abandon de la pratique du Fleuret plus que le niveau actuel de ceux qui le pratiquent. Son enseignement est fastidieux et complexe mais cette arme fait partie du patrimoine de l'escrime moderne.

Je rappelle que la Bretagne c'est 4 départements et que la ligue a encore beaucoup à faire en termes de développement dans l'Ouest du territoire et notamment en Finistère. Cela passe par de la formation de cadres techniques et des contacts avec les responsables politiques des communes, des communautés de communes ou des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). De même des interventions techniques doivent être réalisées auprès des CPC (Conseiller Pédagogique de Circonscription), des responsables du secteur scolaire et autres.

Le développement de notre discipline est du ressort de la ligue avec l'appui des comités départementaux.

Dans les activités permettant le développement de l'Escrime, la fédération a initié voici quelques années une action très louable appelée « Escrime et Cancer du Sein ». Tout a commencé par le constat fait par un médecin oncologue d'une opportunité de rééduquer par l'escrime (le sabre) les patientes atteintes d'un cancer du sein au même titre que d'autres disciplines sportives. Nos enseignants n'étant pas formés pour cette approche pédagogique doivent faire un stage d'une semaine à Toulouse. A ce jour 14 maîtres d'armes des clubs bretons ont été formés avec l'aide financière de la ligue qui a également remboursé aux clubs l'intégralité du montant des licences de ces patientes et acheté pour 6000 € de matériel. Par contre la ligue n'a pas vocation à régler les vacations des enseignants sur ces créneaux bien spécifiques ni même de réaliser l'encadrement de cette activité qui sont du domaine de la gestion des clubs.

Cette saison le comité directeur a décidé :

- Une plus grande autonomie des commissions d'armes avec un membre référent et une augmentation de 50% de l'aide financière (je souhaite même que nous l'augmentions encore) ;

- Une aide financière en augmentation de 100% aux clubs organisateurs de compétitions régionales ;
- L'achat sur 2 ans de 20 pistes complètes qui seront utilisées pour les stages et les compétitions sous l'égide de la ligue.

Nous avons voulu également pérenniser le travail accompli par l'ancienne équipe, tout en apportant notre touche personnelle, facilité en cela que les deux tiers du comité directeur avaient été reconduits dans ses fonctions. Notre but était et est de clarifier et surtout officialiser certaines décisions restées au stade « du cela a été dit mais pas écrit ».

Lors de ma prise de fonction, j'ai rencontré mon prédécesseur pour m'enquérir des dossiers en suspens et des subtilités liées à la direction d'une ligue sportive car j'étais novice en la matière.

Au cours de la première réunion du comité directeur, des décisions ont été prises suite à un vote démocratique, décisions qui satisfont certains et un peu moins, voire pas du tout d'autres. Il s'est avéré qu'une de ces décisions a beaucoup déplu à 2 ou 3 personnes qui n'ont eu de cesse, dans les mois qui ont suivi, de la commenter maladroitement et de la critiquer au vu de certains enseignants et élus ce qui a gangréné le comité directeur qui s'est vu amputé de 2 de ses membres qui ont démissionné. Cela a vu son épilogue, tout au moins en partie, lors de la réunion annuelle des présidents de clubs, où l'on a reproché au comité directeur ce vote. Doit-on se justifier ou avons-nous une souveraineté nécessaire à la gestion consensuelle et désintéressée de la ligue, sinon la solution est que vous veniez nous rejoindre au sein du comité directeur.

Je me réjouis donc, de savoir que 4 parmi vous ont fait acte de candidature pour nous épauler.

Pour finir, le comité directeur et son président sont orphelins en termes de communication qui est le maître mot du monde associatif. Aussi nous travaillons actuellement sur la refonte du site internet de la ligue avec connexions vers les réseaux sociaux, de façon à le rendre plus attractif et à vous inciter à le consulter chaque semaine pour vous informer sur le calendrier, les actions entreprises, les comptes-rendus, les textes réglementaires ou toutes autres nouveautés.

A ce jour la secrétaire, qui réalise un travail formidable, sert plus de boîte aux lettres que de technicienne administrative. Ces tâches vont être revues à la hausse mais pas son temps de travail, aussi le site de la ligue doit devenir pour tous incontournable et indispensable. Je devrais plutôt dire le Comité Régional qui sera notre nouvelle appellation à compter du 1^{er} septembre de cette année, décision qui avait été actée précipitamment au cours de l'Assemblée Générale de la saison dernière.

Enfin j'adresse mes félicitations aux bénévoles des clubs et aux enseignants de ces mêmes structures pour le travail accompli au quotidien qui est prenant mais tellement valorisant.

Je ne pouvais pas terminer sans dire un grand merci à mes collègues du comité directeur.

A bientôt.

Rapport financier

1- Analyse des Comptes

Avec un budget total de **121.593,91 €**, les comptes, cette saison sportive affichent une progression de 4% par rapport à la précédente et surtout 22% de plus que le budget prévisionnel présenté à l'assemblée générale de l'année dernière.

Cela s'explique par la nette augmentation des recettes, liée aux licences qui passent de 57.000 à 66.600 euros. Le bilan, cette année, dégage un résultat excédentaire de 5.432,84 €, affecté aux réserves.

Les produits d'exploitation, hors licences sont en diminution par rapport à l'an dernier malgré la hausse des participants aux stages et aux formations et des aides du CNDS au niveau attendu.

Par contre en l'absence de contractualisation (non fait par l'ancienne équipe en 2016) nous n'avons perçu aucune aide du Conseil Régional de Bretagne. Le comité directeur et son président ont rétabli la situation pour la saison à venir et même obtenu une subvention exceptionnelle de 2400 euros à valoir sur l'achat de deux pistes.

Pour les compétitions placées sous l'égide de la Ligue, je rappelle que les clubs organisateurs doivent envoyer la fiche de gestion des compétitions ainsi que la feuille d'émargement des arbitres dans les meilleurs délais, il en manque près de la moitié pour cette saison malgré l'effort financier de la Ligue qui a doublé la quote-part club sur les engagements.

Les charges d'exploitation

Le total des charges s'élève à **116.161,07 €**, ce montant, en hausse de plus de 3000 euros par rapport à 2016, reflète la volonté du nouveau comité directeur de soutenir encore plus les actions en faveur de la pratique compétitive, de la formation et du développement.

L'augmentation significative du nombre des licenciés a eu un fort impact sur le dispositif « prime de croissance » qui passe de 1300 à 4160 euros, les clubs de Pontivy (+ 38), Montfort (+30), Brest (+29), Lannion (+27) ont été les plus performants à ce niveau.

L'aide à la création des clubs a bénéficié aux clubs de Noyal-Chatillon, Chevaigné et Baie d'Armor Escrime pour un total de 5186 euros, soit l'équivalent de la saison dernière.

En augmentation aussi les frais d'hébergement de stage compensés en partie par la participation des stagiaires. Plus de stagiaires, donc plus d'encadrement, poste donc en augmentation logique.

La volonté du comité directeur de porter à 3000 euros la dotation à chaque commission d'armes (augmentation de 50%) permet, par la mutualisation pour les déplacements lointains, aux compétiteurs de n'avoir qu'un reste à charge raisonnable.

Enfin il faut souligner l'impact financier pour la Ligue de l'action « Escrime et cancer du sein » car l'achat de matériel spécifique (5361 euros) et le remboursement des licences première année (2451 euros) ne sont pas compensés par l'attribution de subventions CNDS/ARS (3000 euros) et FFE (1000 euros)

Budget Prévisionnel pour l'année 2017-2018

Malgré un tassement prévisible du nombre de licenciés, anticipé dans nos recettes, le budget prévisionnel est en hausse de 6%, et s'établit à **128.500 euros**. Il marque la volonté du comité directeur de la Ligue de poursuivre ses efforts en matière pratique compétitive (stages, commissions d'armes), de formation, d'aides diverses aux déplacements, de soutien à l'action « escrime et cancer du sein ».

Il comporte aussi un important volet investissement, permettant à la Ligue de disposer, enfin, du matériel nécessaire pour une organisation de qualité, des stages, des compétitions régionales voire de l'évènementiel.

Cela passera par la mobilisation d'une partie de nos réserves, condition indispensable à l'octroi des subventions demandées à ce titre.

Ce budget prévisionnel cadre aussi avec le nouveau projet sportif territorial 2017 2020 que nous devons élaborer en collaboration étroite avec nos quatre comités départementaux, dans le cadre des politiques sportives définies par l'état et la FFE.

En effet il prend en compte les axes prioritaires :

- Pratiques compétitives
- Formation
- Sport santé

- Equipement

C'est un budget ambitieux, mais maîtrisé, qui permettra, je l'espère, d'œuvrer efficacement dans le développement de notre discipline.

Je vous remercie pour votre attention

2) Le bilan financier et le budget prévisionnel sont mis en annexe.

3) Le rapport d'activités du CTR, Patrice DHERBILLY est mis en annexe.

En préambule à ce rapport, il rappelle ses fonctions inhérentes à son poste de CTR :

- Développement de la discipline ;
- Détection et Formation ;
- Entraînement des Elites.

4) Approbations des rapports sur 116 voix (19 clubs représentés)

- Rapport moral : 106 pour et 10 abstentions ;
- Rapport financier : 116 pour ;
- Budget prévisionnel : 110 pour et 6 contre ;
- Rapport d'activités : 116 pour.

5) Candidatures au comité directeur sur 116 voix (19 clubs représentés)

- Michel POSTIC : 116 pour ;
- Aurélia TISSIER : 99 pour, 6 contre et 11 abstentions ;
- Lionel POSSELT : 105 pour et 11 contre ;
- Emmanuel MAUNY : 99 pour, 6 contre et 11 abstentions.

6) Questions diverses :

Monsieur Arnaud VALLET :

Sur différentes compétitions, un nombre importants de tireurs engagés sont absents ce qui occasionne des frais (arbitres et mise en place de pistes). M. Vallet demande si les frais qu'occasionnent ces absences peuvent être facturés aux tireurs ou aux clubs ?

Réponse de M. Le Président Lemoine, la question sera posée au Comité Directeur qui statuera sur ce problème.

Madame COMMEUREUC :

Les épreuves M14 ont été payantes en individuelle, mais elles ont aussi été payante en équipe car les compétitions ne se sont pas passées sur le même lieu, au même moment. Donc double frais pour les tireurs. Est-ce normal ?

Réponse de M. Le Président Lemoine, il s'agit d'un problème d'organisation. Toutes les épreuves individuelles et par équipe ne pouvaient pas être gérées le même jour au même endroit. L'année prochaine, nous veillerons à que cela ne se reproduise pas.

Madame COMMEUREUC :

Avec quelle personne pouvons-nous ouvrir une salle et faire cours sans la présence d'un Maître d'Armes ?

Réponse de M. Le Président Lemoine, les éducateurs peuvent travailler en autonomie mais sans rémunération et les CQP peuvent travailler en autonomie avec rémunération.

Madame Jacqueline PALIN, présidente du CROS, se réjouit d'un sport qui cherche à se développer.

Fin de séance : 11h50